



FENOP INFO

Le magazine du monde rural burkinabé

Fédération Nationale des Organisations Paysannes
09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso - Tél : (226) 25 38 26 29
Email : fenop@fasonet.bf - Site : www.fenop.org

N° 024 de Janvier - Février - Mars 2016

SOMMAIRE

Edito : Femmes en fête 1

Mogtêdo: le barrage se meurt, la ville aussi..... 2

Visite de l'association la Saisonnière..... 4

L'agriculture familiale burkinabè dans les griffes de l'exploitation minière..... 6

Visite environnementale à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts..... 8

Brèves..... 10

EDITO : FEMMES EN FÊTE

Cette année le 8 mars a eu un accent particulier. Et cela pour deux raisons. La première, les autorités ont placé la commémoration sous le thème «Entrepreneuriat agricole des femmes : obstacles, défis et perspectives». Elles sont allées plus loin que le thème de la journée internationale qui est «Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes». Non pas que ce thème ne soit pas important, mais le choix du gouvernement correspond à une préoccupation qui est réelle. L'égalité de sexes tant recherchée ne se décrète pas. Elle se construit justement à travers le renforcement des capacités des plus faibles. La femme rurale est au four et au moulin du développement à la base. Le tout est de savoir comment structurer son activité de production, sa contribution au développement et à la production de la richesse nationale pour qu'elle en soit d'abord efficacement bénéficiaire.

La femme entrepreneure suppose que la question de la propriété soit définitivement réglée en milieu rural. Elle conditionne celle du financement des activités.

La seconde raison qui fait que cette commémoration a pris des allures particulières, c'est le débat sur l'officialisation du pagne tissé Faso Dan Fani. De la transition au nouveau pouvoir, les autorités (une fois n'est pas coutume) ont délaissé leurs costumes et cravates pour la cotonnade locale. C'est une nouvelle tendance qui fait plaisir à voir. Le Dan Fani est de retour pour le grand bonheur des fileuses et des tisseuses. Les carnets de commandes étaient pleins pour certaines associations, il y aurait même une rupture de fils à tisser. La société Filsah n'a qu'à bien se tenir pour honorer les commandes. Cette fois tout le monde a une excuse, mais pas l'année prochaine. Il y a donc un marché pour le Faso Dan Fani et sur ce segment les femmes sont en première ligne. Et ce n'est pas plus mal, puisque c'est leur fête.



La Rédaction

MOGTÉDO : LE BARRAGE SE MEURT, LA VILLE AUSSI.....

- L'ensablement a réduit la capacité de l'ouvrage.
- La digue et le déversoir sont fragilisés.
- Des producteurs sont abandonnés à eux-mêmes.

Mogtédó est situé à une soixantaine de kilomètres de Ouagadougou. Arrêt obligé pour les usagers de la nationale 1 sur l'axe Ouaga/Koupéla, amateurs de riz local, de légumes ou encore de grenouilles sautées, spécialité de la zone.

Ce mercredi 31 mars 2016, ce n'est pas jour de marché. Mais le siège de la coopérative agricole et maraîchère ne désemplit pas. Les membres du bureau enchainent les réunions ce matin du 31 mars, d'abord avec une équipe de la coopération italienne (CISV). Dehors, une équipe conduite par la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP) attend. Cette faîtière paysanne dont est membre la coopérative de Mogtédó est venue présenter des volontaires suisses qui travaillent avec elle. Chacun avec ses préoccupations.



Le siège de la coopération agricole et maraîchère de Mogtédó. La fierté de la commune fait désormais grise mine.

C'est l'affaire du barrage qui nous intéresse. C'est cet ouvrage qui alimente la plupart des activités de la petite bourgade célèbre pour avoir mis en place un dispositif spécial de l'écoulement du riz de la plaine via l'association des étuveuses. La principale ressource de la communauté ne tient plus ses promesses de rétention d'eau. Le barrage se fait vieux, il se

dégrade et manque cruellement d'entretien. Ses conséquences sur les activités économiques des exploitants inquiètent. C'est un SOS que le bureau de la coopérative lance à l'Etat et aux bonnes volontés afin de sauver le barrage. En ce mois de mars, le soleil tape fort. Lazare Tiendrebéogo, vice-président de la coopérative, nous prévient. «Allez sur le barrage, pas une seule goutte dans le lit, les exploitants se débrouillent comme ils peuvent pour cette campagne de contre-saison».

Premier constat, le lit est effectivement asséché. Seul signe de vie sur cette surface à perte de vue, des troupeaux de boeufs qui s'abreuvent par endroit où les éleveurs ont creusé des puits en plein lit du barrage. Pour les hérons, une flaque d'eau boueuse sert encore de point d'eau. Bientôt, ils iront voir ailleurs. Ce qui n'est pas le cas pour les exploitants, condamnés à rester et surtout à trouver des solutions pour continuer leurs activités. D'une capacité de 6 millions de m³, le barrage n'offrait plus que 2,8 millions en 2008.



Le centre d'étuvage continue de travailler, mais pas pour longtemps.

Aujourd'hui encore moins, se désole Jules Ouédraogo, animateur de la coopérative. Mais la véritable menace qui guette les exploitants

de cet ouvrage, ce sont les conflits. La guerre de l'eau n'y est pas encore déclenchée, mais c'est une bombe à retardement. Entre les exploitants situés en amont du barrage à qui on demande d'éviter de cultiver dans le lit du barrage et le nombre exponentiel de ceux qui sont dans la plaine aménagée, ce sera une question de survie. Un cadre de concertation a été mis en place l'année dernière entre la commune de Mogtédou et celle de Zam pour gérer cette ressource. Deuxième constat, l'ensablement du barrage est tel aujourd'hui qu'entre le lit et le déversoir, il n'y a plus d'un mètre de profondeur. Le déversoir ne retient plus grand-chose en saison pluvieuse, d'où les fréquentes inondations des rizières.



Dans le lit du barrage asséché et ensablé.

« Ce déversoir, l'on a bien tenté de le réparer, surtout de le relever en 2008 » se rappelle l'animateur de la coopérative, Jules. Pour le vice-président de la coopérative, l'entrepreneur a bâclé le travail et n'aurait pas achevé son chantier. La réfection avait été financée par la BAD et aurait coûté près de 200 millions. La digue qui est fortement dégradée menace de céder par endroit. Là aussi, les travaux de consolidation n'ont pas été à la hauteur. Si les problèmes sont connus, les solutions quant à elles, et les bonnes, tardent à venir. Désensabler le barrage semble l'option attendue par les producteurs, tout comme le relèvement du déversoir et le renforcement de la digue. Mais parallèlement, il faudra mettre de l'ordre sur le périmètre. Le barrage était prévu au départ pour irriguer 110 ha. Au fil des années, la pression

a augmenté sur la ressource. Plus de 3.000 personnes vivent directement des activités de la plaine, estime la coopérative de Mogtédou. Officiellement, 378 personnes avaient été attributaires de parcelles de 0,25 ha chacune. L'ouvrage, même s'il était toujours en bon état, n'aurait pas pu satisfaire toute la demande. C'est pour cela que toute réhabilitation devrait être suivie d'une bonne dose d'organisation au niveau des exploitants.



Le déversoir en piteux état.

Les travaux de réfection n'ont pas été à la hauteur.

Désensabler et réorganiser l'exploitation

La conséquence directe des problèmes de rétention d'eau du barrage est d'abord la baisse de la production de riz. Le riz est la principale vitrine de la commune. Pour le vice-président de la coopérative agricole et maraîchère, Lazare Tiendrebéogo, la situation est grave: «Nous sommes loin des 600 tonnes qui sortaient jadis par campagne de cette plaine. Voyez, nos magasins ne sont même pas pleins. La production est en chute libre et, pire, certains producteurs n'arrivent plus à honorer leurs engagements parce que la récolte est devenue aléatoire. C'est de la loterie», se plaint-il. Dans la plaine, il y a encore des «résistants». Ceux-ci vont chercher l'eau dans la nappe phréatique. Ils ont creusé des puits et, à l'aide de motopompes, irriguent leurs parcelles de riz. C'est une tendance qui se développe sur le site. La coopérative affirme avoir compté plus de 1.000 motopompes en activité.

Par Abdoulaye TAO
L'Economiste du Faso

VISITE DE LA SAISONNIÈRE.....

Au delà de l'échangeur de l'est, sur la route de Fada N'Gourma, nous avons visité une association de femmes, la Saisonnière. Dans un écrin de verdure, Sophie SEDGO nous a reçus et a répondu aux questions de la FENOP.



CARTE D'IDENTITE :

Nom : Sophie Salimata SEDGHO

Profession : professeure de sciences naturelles (biologie, géologie et écologie dans les lycées de la 6^e à la terminale) depuis 1972. Retraitée depuis 2001. Accompagne le monde associatif dans le domaine du VIH Sida, des mutilations génitales féminines, puis dans la transformation des produits locaux jusqu'à créer la Saisonnière en 2006.

Fonction : Présidente fondatrice de la Saisonnière

Vision de la Saisonnière : autonomisation des femmes à travers le maraîchage, l'alphabétisation, la couture, le tissage.

Localisation : Ouagadougou, quartier Bendogo, terrain de 1 hectare avec un forage reçu de la mairie en 2007.

FENOP : Pourquoi avoir opté pour la production biologique ?

Sophie SEDGHO : « En 2003, on a commencé avec du maraîchage conventionnel avec les pesticides, mais en 2009 nous avons reçu beaucoup d'engrais chimiques et des pesticides : 2 tonnes, un grand cadeau ! Les femmes en ont abusé. Les sols se sont asséchés et dégradés, certaines femmes ont abandonné. Il y avait des maladies, certaines femmes toussaient beaucoup. On s'est demandé pourquoi ? En tant que biologiste, j'ai vu tout de suite le problème. On a donc raclé tous ces produits et nettoyé les sols. Depuis 2010, nous faisons partie du mouvement Slow Food basé à Turin en Italie. Les principes de Slow Food sont ceux d'une agriculture sans précipitation : le bon, le propre et le juste.

Le bon : il n'y a pas à le démontrer, quand c'est bon, c'est bon !

Le propre : sans produits chimiques (ni pesticide, ni engrais chimiques comme NPK ou Urée) et avec l'eau de notre forage et nos puits à grand diamètre. Nous utilisons la fumure organique (compostage, restauration du sol en

buttes sandwich) comme engrais ainsi que des associations de culture (oignons-citronnelle) et des graines de neem en macération pour lutter contre les parasites. Nous avons un partenariat avec Bioprotect qui propose une série de produits naturels, des biostimulants.



Le juste : nous nous efforçons de produire notre propre semence de tout ce que nous cultivons pour éviter de les acheter. En outre, trop souvent les revendeuses viennent acheter nos produits à vil prix pour les revendre sans distinction avec les autres produits sur les marchés. Comment échapper à cela ? Nous organisons la vente en groupe en essayant de rapprocher

le consommateur du producteur. Lorsqu'il vient ici, le consommateur trouve un prix fixe au kilo. Donc nous vendons directement au consommateur un produit sans passer par la revendeuse qui doit faire sa marge permettant ainsi de vendre à un prix juste par rapport au travail fourni. Les consommateurs viennent jusqu'ici. Notre Journée Portes Ouvertes en décembre 2015 a attiré près de 500 visiteurs. Après cela beaucoup sont revenus. C'est toute une communication pour le changement de comportement du consommateur qui est nécessaire. Lorsque tu achètes ta salade, tu as vu notre manière de travailler, tu as vu la propreté de l'eau. Et nous ne vendons pas cher si tu viens jusqu'ici, parce que tu as mis du carburant pour venir ici, surtout le week end. On fait aussi des paniers. Pour l'Ecobank où nous avons notre compte par exemple, nous livrons entre 5 et 6 paniers par week end. Par semaine nous avons des commandes qui atteignent 50'000 FCFA environ, et plus durant les fêtes. Avec ce type de client, les femmes n'ont pas besoin d'aller au marché le week end, elles peuvent faire autre chose.

FENOP : Que produisez-vous ?

SS : Nous produisons salade, laitue, oignons, tomates, haricots verts, concombres, carottes, choux et leurs semences respectives. Les



baobabs, l'amarante, la citronnelle et la menthe. Nous faisons également une démonstration de micro-jardins en zone urbaine hors sol, familiaux ou communautaires (projet de la

FAO). Enfin, nous avons un élevage de moutons pour la production de fumier.

Durant l'hivernage, nous entretenons une pépinière de baobab pour avoir des feuilles de fin mai jusqu'en septembre, surtout pour les sauces. La pulpe du baobab est utilisée pour faire des biscuits et des jus, les écorces sont utilisées dans la médecine traditionnelle.



FENOP : Quels sont vos rendements ?

SS : Depuis que nous avons abandonné les intrants chimiques, les rendements ont augmenté ! Les rendements sont faibles si l'on ne fait pas les choses correctement et de manière scientifique! Nous faisons le compostage aéré en prenant tout le temps qu'il faut. Durant un mois il s'agit de fermenter les excréments d'animaux combinés au phosphate et lorsque c'est bien fait, nous obtenons de l'engrais. Avec un dosage correct nous parvenons à produire autant, sinon plus. Ça dépend du savoir-faire et du savoir-être, nous devons être convaincus et déterminés. Ce n'est pas plus cher avec les biofertilisants qu'avec les pesticides !

La Saisonnière bénéficie aujourd'hui de la présence de deux étudiants en agronomie qui viennent optimiser notre élevage de moutons tout en apprenant les techniques de maraîchage utilisées ici.

FENOP : Qui sont les femmes productrices à la Saisonnière ?

SS : Une cinquantaine de femmes travaillent actuellement au maraîchage. Elles sont d'abord passées par l'alphabétisation, sur deux ans.

Nous avons actuellement 62 apprenties en tissage et couture et 50 en maraîchage. Au fond, un bâtiment permet d'héberger des jeunes filles et jeunes femmes parfois avec enfants, en situation de violence (mariage forcé, inceste, violences physiques). Elles viennent ici pour résoudre leurs problèmes sur les plans médicaux et psychologiques et sont intégrées au groupe ici. En tout, plus d'une centaine de femmes sont ici en permanence qui luttent pour leur autonomisation et qui viennent toutes de



Ouagadougou.

Toute la production revient aux femmes productrices. Pour l'instant elles ont au minimum 7 planches chacune et peuvent sortir 7'000 FCFA par planche tous les 2 mois. Elles dépassent le SMIC. Elles cotisent pour payer le gardien, et un peu pour la pompe et

l'électricité au niveau du forage et c'est tout. Ici, elles travaillent pour elles.

L'idéal dans quelques temps serait que ces femmes multiplient leur expérience à l'extérieur et que d'autres viennent apprendre. Mais nous n'en sommes pas encore là. Et la mairie pourrait mettre à disposition d'autres terrains aujourd'hui occupés par des ordures par exemple ! Si des femmes le souhaitent, elles s'en vont et d'autres les remplacent !

FENOP : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez?

SS : Les principales difficultés que nous rencontrons sont bien sûr financières. Pour renouveler les sols nous ne produisons pas suffisamment de fumier et nous devons en acheter. Ce qui nous manque également, ce sont des fonds pour la communication qui vise le changement des comportements aussi bien de production que de consommation.

Depuis 2008, nous sommes soutenus par la Fondation Nicolas.

En 2015, j'ai reçu le Prix de la Femme de l'Année de Ouaga FM. Cette radio a couvert la Journée Portes Ouvertes de décembre et s'est chargée de notre visibilité de mai à décembre 2015. Ce prix était assorti d'un chèque de 500'000 FCFA.

Deux techniques agro écologiques partagées par la Saisonnière :

La butte sandwich : creuser le sol jusqu'à 40 cm. Dans ce trou, on alterne des couches de feuilles, de branches, de terre et de fumier, saupoudrées de phosphate, en plusieurs couche jusqu'à 20 cm au-dessus du sol. Une butte sandwich sert pour 3 ans consécutifs sans autre apport d'engrais.

La fabrication du compost : alterner d'abord une couche de terre, puis une couche d'herbes, de déchets organiques et de fumier. Mettre ensuite soit du phosphate, soit de la cendre. Entre chaque couche, il faut arroser et on peut ainsi accumuler les couches autant qu'on le souhaite. Puis on couvre. Tous les 15 jours, il faut remuer et mouiller. En 1 mois et demi, en ayant remué 2 fois et en mouillant à chaque fois, on obtient un compost utilisable.



Fabrication de compost

L'AGRICULTURE FAMILIALE BURKINABÈ DANS LES GRIFFES DE L'EXPLOSION MINIÈRE

Le Burkina Faso connaît actuellement une importante explosion minière. En marge des quelques unités industrielles d'exploitation minière, l'orpaillage artisanal se fait de plus en plus florissant sur de nombreux sites. Face à cette situation, l'agriculture familiale se voit arracher ses bras valides et perd ses surfaces agricoles au profit de l'exploitation minière.

Entre 2007 et 2013, l'exploitation de pas moins de 8 mines a démarré et le pays compte aujourd'hui plus de six cents permis d'exploitation valides. Force est de constater que l'agriculture burkinabè, qui est essentiellement une agriculture de subsistance dominée par la production céréalière pour la consommation familiale, se retrouve prise dans les tenailles de ce boom minier.

Il est courant d'entendre certains jeunes garçons dire : « je préfère aller dans les mines d'or même pendant la saison pluvieuse, parce qu'avec l'argent ainsi gagné je pourrai acheter des céréales pour nourrir ma famille ». Les familles perdent leurs bras valides qui vont alors manquer à l'agriculture. Dans les champs, pendant l'hivernage, on ne retrouve plus que des personnes âgées, manipulant avec peine la daba, entourées de femmes. Les jeunes en-



Un jeune garçon descend dans une mine artisanale

fants, qui autrefois s'occupaient de la pâture des animaux, désertent l'école et les champs familiaux pour vendre de l'eau. Des jeunes filles abandonnent leurs lopins de terres pour

s'adonner à la prostitution à proximité de ces sites. Malgré de fréquents accidents comme les éboulements, des sites d'orpaillage artisanal faisant très souvent des morts, les jeunes hommes risquent leur vie.

En marge de ce problème de main d'œuvre, il y a la question de la réduction des terres cultivables. Si le potentiel minier existe, il n'en demeure pas moins que les contours de son exploitation sont mal évalués par la population locale. De nombreux paysans se voient dépouillés de leurs exploitations familiales, en contre partie d'une petite indemnisation très éphémère au profit des multinationales. Nul besoin de rappeler le grand rôle que joue l'agriculture au Burkina Faso : au-delà de sa dimension nourricière, la production agricole demeure le porte-monnaie du paysan, et le grenier la principale richesse de plusieurs millions de burkinabès. Les agents des sociétés minières, d'entente avec les autorités étatiques du pays qui octroient les permis d'exploiter, font fi des conditions de dédommagement des paysans, qui se voient dépouillés de leurs terres arables. La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) que devrait démontrer ces sites miniers n'est pas perçue. Ces derniers occultent les questions sociales et environnementales telles que l'employabilité des jeunes, la protection de l'environnement, la pollution, ... Cette situation met en question la souveraineté alimentaire tant prônée par notre classe politique.

Plus les sites d'orpaillage anarchiques ouvriront, plus les exploitations familiales seront fragilisées et plus les surfaces cultivables diminueront. Il est grand temps que les autorités du Burkina cherchent à concilier l'euphorie minière d'aujourd'hui avec le souci de protéger le bien-être de sa population dans le futur en préservant l'agriculture familiale des griffes du boom minier.

Par Jacques BOUDA

VISITE ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS.....

Les questions du changement climatique, de la faiblesse des pluies, de la durée de l'harmattan, de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture en passant par les attentes des communautés après la conférence de Paris COP21 sont autant de préoccupations qui nous ont conduits à l'École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) située Djinderesso, à Bobo Dioulasso, à la rencontre de Monsieur SOME Robert, Inspecteur des Eaux et Forêts, Chargé de la formation continue à l'ENEF.

Depuis quelques années, les producteurs ressentent durement la réduction de la pluviométrie et les citoyens se plaignent de la durée de la période où souffle l'harmattan. Qu'est-ce qui peut expliquer cela ?

Robert SOME (RS): Parlant du bouleversement du climat, cela se traduit par les phénomènes comme la réduction de la pluviométrie et la durée de l'harmattan. La pluviométrie, qu'est-ce que c'est ? C'est l'état de répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, et la pluie est le résultat de la concentration des vapeurs d'eau dans l'atmosphère. Il se trouve que les superficies forestières de bon nombre de pays tel que le Burkina connaissent un sérieux recul. Les eaux de surface s'assèchent sous l'effet de l'ensablement. Conséquence, il y a de moins en moins de nuages dans l'atmosphère. L'harmattan quant à lui est un vent chaud et sec. Il souffle généralement entre février et mars qui sont des périodes sèches connues et on constate qu'il advient de plus en plus tôt, parfois depuis janvier voire décembre. Il est favorisé par l'absence de barrières tels les arbres qui contribuent à freiner la circulation du vent. Il y a donc une logique dans le fait que la baisse de la pluviométrie soit compensée par l'allongement de l'harmattan .

Avec la tenue de la COP21 à Paris, que peuvent attendre les Burkinabès ?

RS : Le peuple burkinabè a été représenté à la COP21 à Paris par les structures ministérielles mais aussi des organisations de la société civile et des ONG. Que peuvent faire les pays industrialisés, pays dits développés, plus nantis, pour permettre à d'autres pays comme le Burkina Faso de supporter ou atténuer les effets néfastes des changements climatiques? De manière concrète, il faudrait que les pays riches acceptent de signer et respecter l'engagement à réduire les émissions de gaz carbonique et à financer les projets d'adaptation des populations burkinabè aux effets néfastes des changements climatiques.

Il y a peu, nous avons constaté la promotion de l'économie verte dans notre pays. Après la tenue de la COP21, pouvons-nous nous attendre à une relance du secteur de l'écotourisme ?

RS : Relance ? Cela donne l'impression que ce secteur a été délaissé. Je préfère que vous parliez de "promotion" de ce secteur d'activité car "Écotourisme " fait partie des termes émergents dans nos discours et langage quotidiens. Et je pense effectivement que ce secteur est à promouvoir pour tenir compte des besoins de préservation de l'environnement qui se fait sentir à l'heure actuelle, ceci d'autant plus que nous traitons de problèmes de dégradation de l'environnement. Et dans ce contexte de changements climatiques, nombreux sont les gens qui ont soif de détente, de distraction dans l'air pur, de la beauté de la nature et du temps dans la propreté et la quiétude.

Des sites éco-touristiques comme la Guinguette, ont perdu leur rayonnement, pourquoi?

RS : A mon avis, cela est dû au découragement des "usagers" des lieux, vue la dégradation constatée des éléments attrayants de ces différents sites comme l'eau, le micro climat, le pay-

sage, la pureté de l'air et la mélancolie que l'on vivait à travers les chants d'oiseaux et d'autres espèces animales. De surcroît, il y a une partie des visiteurs dont les comportements sont peu respectueux, anti sociaux et ne sont pas de nature à honorer ces sites. Le cas de la Guinguette est tout particulier. L'Etat a pris des mesures. Le site a été réorganisé et des aménagements sont en cours pour une meilleure valorisation du site.

Nous entendons parler dans les médias de pollueur payeur, qu'est-ce que cela signifie ?

RS : C'est un principe qui veut que les gens soient responsables des actes qu'ils posent et qui vont à l'encontre de la préservation de l'Environnement. Ce principe est né d'un des sommets sur le climat et impose à tout pays, toute personne physique ou morale, le devoir de prendre en charge les frais liés au déversement dans la nature ou dans l'atmosphère, des éléments polluants qui nuisent à la santé humaine, animale et végétale et pouvant agir sur les changements climatiques.

Et le crédit carbone ?

RS : Le crédit carbone c'est justement le fonds mis en place par les pays signataires de la Convention sur les Changements Climatiques qui est destiné à financer les actions ou projets entrant dans le cadre de la séquestration du gaz carbonique dégagé par les activités industrielles et qui contribuent à polluer l'air



M. SOME Robert,
Inspecteur des Eaux et Forêts, Formateur à l'ENEF

et à augmenter la température. Comme l'objectif principal de la COP21 était d'aboutir à un consensus sur la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, de la température du globe, si cet accord a pu être obtenu, c'est dire que ce fonds pourrait bénéficier de plus d'attention de la part de nos partenaires financiers. Les pays Africains sont les moins pollueurs de la planète mais subissent le plus les effets du changement climatique.

Après la COP21, qu'est-ce qui prévu pour les accompagner ?

RS : L'Afrique va gagner surtout dans le financement des projets liés à l'Economie Verte pour peu que les pays africains veuillent bien élaborer des projets pertinents, "bancables". A ma connaissance, déjà un fonds dit "Fonds Verts" a été adopté parmi les conclusions de la COP21. Ce Fonds doté de 10,2 milliards de dollars a pour objectif de financer les projets de Lutte Contre les Changements Climatiques dans les pays en développement. Huit projets ont été adoptés dans ce cadre dont deux en Afrique. Et plus de 30 projets sont en cours d'étude et nous osons espérer que les préoccupations de l'Afrique seront prises en compte.

Pouvons-nous affirmer que la réorientation vers une agriculture biologique n'utilisant pas de pesticides pourra contribuer à la réduction des effets du changement climatique ?

RS : L'utilisation incontrôlée des pesticides, surtout non homologués, a comme conséquence la perte de la diversité biologique, la dégradation des terres et des ressources en eau qui sont des moyens et facteurs de production. Cela pourrait contribuer à la baisse du rendement agricole. Avec un regard croisé, on sera tenté de conseiller une utilisation rationnelle de ces produits à défaut de s'en passer. Mais il faut avouer que certaines des techniques ou méthodes agricoles en elles-mêmes, telle que l'agrobusiness, qui sont des techniques intensives basées sur le déboisement de grandes surfaces, sont aussi à pointer du doigt. Et je pense aussi qu'orienter les producteurs vers d'autres formes d'agriculture pourrait contribuer à limiter les effets néfastes des changements climatiques.

Propos recueillis par Seydou KONATE
Sociologue communicateur

La FENOP y était.

6 février à Gourcy : la FENOP a participé à la Journée Promotionnelle des produits écologiques organisée par BIOPROTECT. Visite d'une Unité Rurale de Compostage et d'un site de production.

20 février à Ouagadougou : la FENOP a participé à l'Atelier du comité de pilotage du Réseau de Veille et de Commercialisation des Céréales (RVCC) visant à faire des propositions en vue de l'amélioration des activités du programme.

Du 18 au 21 février à Kienfangué : la FENOP a participé à l'inauguration de la Foire Nationale Agro-Sylvo-Pastorale de Kienfangué, organisée par l'Association pour le Développement du Monde Rural.

Du 22 au 27 février en Guinée Bissau : la FENOP a participé à la rencontre des partenaires clés au centre Djalicunda au sud de la capitale guinéenne. Le but de cette rencontre était de partager des informations entre les partenaires clés afin de mieux se positionner en tant qu'institutions viables à long terme et en mesure de soutenir efficacement les organisations de femmes rurales. L'agro écologie, le suivi continu pour apprentissage, les entreprises coopératives, la mobilisation des ressources financières étaient au menu de cette rencontre.

Du 3 au 19 mars de Ouagadougou à Dakar : la Caravane Ouest-africaine sur la problématique d'accès à l'eau, à la terre et aux semences a traversé le Burkina Faso. La FENOP y a co-organisé la journée du 6 mars à Bobo Dioulasso avec une conférence du Dr Kalifa sur l'agro écologie. Au bout du voyage, Le Livret Vert de Convergence a été remis aux plus hautes autorités sénégalaises.

Le 8 mars à Loumbila : la FENOP a participé à la Journée Portes Ouvertes du site de production de Yelemani. Visite du jardin maraîcher guidée par les productrices sur leurs pratiques agro écologiques, repas, animation musicale et théâtrale et marché ont rythmé la journée.

Du 8 au 9 mars à Bama : dans le cadre de la campagne *Nous Sommes la Solution*, la FENOP, en partenariat avec FAHAMU, a organisé une formation sur les techniques de la table ronde et de l'interview en radio communautaire au bénéfice des femmes de l'association Signassigui des étuveuses de riz de Bama.

Du 7 au 11 mars à Accra : la FENOP a participé à la rencontre de Trust Africa sur le plaidoyer pour un financement équitable de l'agriculture durable en faveur des petits producteurs. Les objectifs de l'atelier étaient de contribuer à renforcer la capacité et les compétences techniques des partenaires, à analyser les politiques et les budgets publics et élaborer un plan d'action pour une campagne panafricaine de plaidoyer en agriculture équitable en faveur des petits producteurs.

Du 9 au 10 mars à Ouagadougou : la FENOP a assisté à la table ronde « Sécurité alimentaire : Dynamiques et pratiques » à ISSP-Université de Ouagadougou visant à rapprocher communautés scientifiques, décideurs et professionnels du développement.

FENOP INFO

Trimestriel d'informations

Directeur de publication
Zachariaou DIALLO

Coordinateur général
Issouf SANOU

Appui technique
Corine DUC
Jacques BOUDA
Abdoulaye TAO

